

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

## Délibération N°20240203

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux février à 20 h 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Bessé Sur Braye en séance publique sous la Présidence de Madame LELONG Françoise.

### Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, FOUCAULT Yves, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, GUIBERT Cédric, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MERCIER Marc, MORIN Sébastien, NICOLAÏ Christophe, PARIS Hubert, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires, MM. DUPIN Christian et HUGUET Jean-Pierre, membres suppléants.
12 février 2024	
Date d'affichage	
12 février 2024	
Nombre de conseillers	
En exercice : 42	
Présents : 34	
Votants : 39	

### Étaient excusés :

M. CHABILLANT Jean-Luc  
M. CHÉRON Michel  
M. DARROY Claude remplacé par son suppléant M. DUPIN Christian  
M. FLAMENT Dominique donne pouvoir à Mme ROUGET Anne-Marie  
M. GAUTHIER Renaud  
M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à Mme STERBA Éléonora  
M. LEROY Michel donne pouvoir à Mme LELONG Françoise  
M. MASSÉ Nicolas donne pouvoir à Mme BRIGANT Nicole  
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre  
Mme RENARD Candy donne pouvoir à M. GRÉMILLON Patrick

Madame NELET Annie est nommée secrétaire de séance.

**OBJET :**

**BASE DE LOISIRS  
MODIFICATIONS DES TARIFS**

Il est présenté les nouveaux tarifs proposés par la commission tourisme-communication- culture et sport qui s'est réunie le 8 février 2024 pour le camping, les activités encadrées par un éducateur sportif et la location de matériel pour la Base de Loisirs de Lavaré.

**Tarifs Camping :**

	Tarifs à la nuitée
Emplacement + 1 toile de tente	5 €
Emplacement voiture + caravane	5 €
Emplacement camping-car // van	6 €
Toile de tente supplémentaire	3 €
Electricité	8 €
Adulte – Enfant ( de 7 ans et +)	3 €
Enfant (- de 7 ans)	2 €
Wifi	Gratuit

Tarifs non soumis à la TVA.

**Tarifs locations matériel sur la base de loisirs :**

	30 min	1 heure
Pédalo	6 €	10€
Kayak	6 €	10€
Paddle ou planche à voile	6 €	10€
Canoë 2 pers	6 €	10€
Rosalie	6€	10€
	<b>½ journée</b>	<b>1 journée</b>
Vélo adulte/enfant	14€	20€

Tarifs non soumis à la TVA.

**Tarifs activités sportives encadrées par un éducateur sportif :**

Ecoles Primaires Publiques de la CCVBA	Activités gratuites
Centres de loisirs	Activités 2h00 : 160€ la séance (groupe minimum 10 enfants/ maximum 24 enfants) -matériel inclus -
Etablissements scolaires hors Ecoles Primaires Publiques de la CCVBA	Activités 1h30 : 120€ la séance (pour la totalité du groupe) - matériel inclus -

Tarifs non soumis à la TVA

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** les tarifs de la Base de Loisirs intercommunale tels que proposés ci-dessus, à partir de 2024.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.  
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 22 février 2024

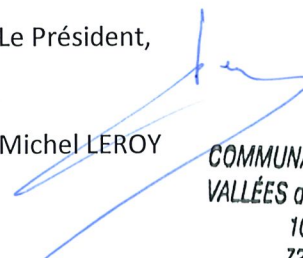
La secrétaire de séance,

Annie NELET



Le Président,

Michel LÉROY



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des  
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE  
10, Rue Saint-Pierre  
72120 SAINT-CALAIS